



RAIC | IRAC

Royal Architectural Institute of Canada
Institut royal d'architecture du Canada

**Assemblée générale annuelle de l'IRAC
Dimanche 27 octobre 2019**

Assemblée générale annuelle de l'IRAC

**Dimanche 27 octobre 2019
de 17 h 45 à 18 h 45
Salle Queens Quay
Centre de conférences, niveau rue**

**The Westin Harbour Castle
1, Harbour Square, Toronto (Ontario) M5J 1A6**



RAIC | IRAC

Royal Architectural Institute of Canada
Institut royal d'architecture du Canada

Assemblée générale annuelle de l'IRAC
Dimanche 27 octobre 2019

Ordre du jour

	Pages
1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée	2
2. Adoption de l'ordre du jour.....	2
3. Ratification des résultats de l'élection de l'IRAC; présentation des membres du conseil d'administration et du comité exécutif de l'IRAC.....	2
4. Présentation des invités spéciaux	4
5. Souvenir des membres décédés	4
6. Reconnaissance des anciens présidents, fellows et bénévoles	4
7. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2018.....	4
8. Rapport annuel du président	5
9. Présentation des états financiers de 2018.....	5
10. Nomination des vérificateurs pour 2019.....	5
11. Cotisation annuelle.....	6
12. Forum des membres – Questions provenant des membres.....	6

Levée de l'assemblée



RAIC | IRAC

Royal Architectural Institute of Canada
Institut royal d'architecture du Canada

Assemblée générale annuelle de l'IRAC
Dimanche 27 octobre 2019

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée

2. Adoption de l'ordre du jour

MOTION : Adopter l'ordre du jour tel que présenté (ou modifié).

Proposée par : _____

Appuyée par : _____

3. Ratification des résultats de l'élection de l'IRAC et présentation des membres du conseil d'administration et du comité exécutif de l'IRAC

Présentation des membres du conseil d'administration et du comité exécutif de l'IRAC

Comité exécutif :

Michael Cox, FIRAC, président

John Brown, FIRAC, premier vice-président

Jason Robbins, MIRAC, deuxième vice-président, trésorier et administrateur régional, Saskatchewan et Manitoba

Mike Brennan, chef de la direction de l'IRAC (membre d'office)

Conseil d'administration :

Sean Ruthen, FIRAC, administrateur régional, Colombie-Britannique / Yukon

Dale Taylor, FIRAC, administrateur régional, Alberta / Territoires du Nord-Ouest

Emmanuelle van Rutten, administratrice régionale, FIRAC, Ontario Nord, Est et Nunavut



RAIC | IRAC

Royal Architectural Institute of Canada
Institut royal d'architecture du Canada

**Assemblée générale annuelle de l'IRAC
Dimanche 27 octobre 2019**

Susan Ruptash, administratrice régionale, FIRAC, Ontario Sud, Ouest
Jonathan Bisson, administrateur régional, MIRAC, Québec
Gregory MacNeil, administrateur régional, MIRAC, Atlantique
Andrew Dejneka, MRAIC, conseiller représentant les stagiaires et les architectes stagiaires
Diarmuid Nash, PP/FIRAC, chancelier, Collège des fellows
Jill Stoner, MIRAC, présidente – Conseil canadien des écoles universitaires d'architecture

Afin de se conformer à la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, et conformément aux articles 8.6 et 8.7 des règlements administratifs de l'IRAC, les membres sont priés de ratifier l'élection des administrateurs suivants :

Sean Ruthen, FIRAC, administrateur régional, Colombie-Britannique / Yukon
Emmanuelle van Rutten, administratrice régionale, FIRAC, Ontario Nord, Est et Nunavut
Jonathan Bisson, administrateur régional, MIRAC, Québec

MOTION : Ratifier l'élection de Sean Ruthen, FIRAC, administrateur régional de la Colombie-Britannique / Yukon, d'Emmanuelle van Rutten, FIRAC, administratrice régionale de l'Ontario Nord, Est et Nunavut et Jonathan Bisson, MIRAC, administrateur régional du Québec au Conseil d'administration de l'IRAC.

Proposée par : _____ Appuyée par : _____

MOTION : Détruire les bulletins de vote des élections.

Proposée par : _____ Appuyée par : _____



RAIC | IRAC

Royal Architectural Institute of Canada
Institut royal d'architecture du Canada

**Assemblée générale annuelle de l'IRAC
Dimanche 27 octobre 2019**

Conformément à l'article 8.9, les membres doivent confirmer ou ratifier l'élection du deuxième vice-président, du président, du président sortant et du premier vice-président comme administrateurs de l'Institut royal s'il y a lieu.

MOTION : Ratifier l'élection de Michael Cox, FIRAC, comme président, John Brown, FIRAC, comme premier vice-président et Jason Robbins, MIRAC, comme deuxième vice-président.

Proposée par : _____

Appuyée par : _____

4. Présentation des invités spéciaux

5. Souvenir des membres décédés

6. Reconnaissance des présidents sortants, des fellows et des bénévoles

7. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2018

MOTION : Approuver le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2018 tel que présenté (ou modifié).

Proposée par : _____

Appuyée par : _____



RAIC | IRAC

Royal Architectural Institute of Canada
Institut royal d'architecture du Canada

Assemblée générale annuelle de l'IRAC
Dimanche 27 octobre 2019

8. Rapport annuel du président

Michael Cox, FIRAC, président de l'RAIC.

MOTION : Recevoir le rapport annuel du président.

Proposée par : _____ Appuyée par : _____

9. Présentation des états financiers de 2018

Jason Robbins, MIRAC, deuxième vice-président et trésorier, présentera les états financiers vérifiés de l'IRAC pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018.

MOTION : Accepter les états financiers vérifiés de 2018 tels que présentés.

Proposée par : _____ Appuyée par : _____

10. Nomination des vérificateurs pour 2019

Les membres présents à l'assemblée générale annuelle nomment un comptable agréé ou un cabinet de comptables agréés à titre de vérificateur jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée générale annuelle; toutefois, si les membres ne le font pas, le conseil doit immédiatement procéder à cette nomination. Diverses propositions ont été reçues et, à la suite d'un examen par le comité des finances, le conseil d'administration de l'IRAC recommande d'engager le cabinet Welch LLP comme vérificateurs pour les exercices 2019, 2020 et 2021. Fondé en 1918, Welch est aujourd'hui le 14^e cabinet d'experts-comptables en importance au Canada. Il se concentre dans le secteur sans but lucratif et compte actuellement plus de 300 clients dans ce secteur.



RAIC | IRAC

Royal Architectural Institute of Canada
Institut royal d'architecture du Canada

Assemblée générale annuelle de l'IRAC
Dimanche 27 octobre 2019

MOTION : Que le cabinet Welch LLP soit nommé à titre de vérificateurs de l'IRAC pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

Proposée par : _____ Appuyée par : _____

11. Cotisation annuelle

Lors de la réunion du conseil d'administration de l'IRAC tenue le 12 septembre, le conseil d'administration de l'IRAC a adopté une motion concernant une augmentation des cotisations équivalant à l'augmentation du coût de la vie affichée au Canada à compter du 1er janvier 2020, comme il est indiqué ci-dessous.

Il est **PROPOSÉ** par J. Robbins, MIRAC et **APPUYÉ** par G. MacNeil, MIRAC que le conseil d'administration approuve une augmentation des cotisations équivalant à l'augmentation du coût de la vie affiché au Canada à compter du 1^{er} janvier 2020.

MOTION : Approuver l'augmentation des cotisations de l'IRAC équivalant à l'augmentation du coût de la vie affichée au Canada, d'une année à l'autre, à compter du 1er janvier 2020.

Proposée par : _____ Appuyée : _____

12. Forum des membres – Questions provenant des membres

Les membres sont invités à poser des questions, formuler des commentaires et des idées.



RAIC | IRAC

Royal Architectural Institute of Canada
Institut royal d'architecture du Canada

**Assemblée générale annuelle de l'IRAC
Dimanche 27 octobre 2019**

Levée de l'assemblée



RAIC | IRAC

Royal Architectural Institute of Canada
Institut royal d'architecture du Canada

**Procès-verbal de l'Assemblée générale
annuelle 2018 de
l'Institut royal d'architecture du Canada**

**Mercredi 30 mai 2018
Saint John (N.-B.)
Montagu I-III**

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée

Le président, Michael Cox, FRAIC, souhaite la bienvenue aux délégués et ouvre l'assemblée à 17 h 30.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par J. Robert Thibodeau, FIRAC, et APPUYÉ par Sean Patrick O'Reilly, FRAIC, QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Ratification des résultats de l'élection et présentation des membres du comité exécutif et du conseil d'administration de l'IRAC

Le président Cox présente les membres du comité exécutif et du conseil d'administration et souligne que Jill Stonner n'a pu être présente à l'AGA.

Président
Premier vice-président
Deuxième vice-président, trésorier et
administrateur régional pour la
Saskatchewan et le Manitoba

Michael Cox, FRAIC
John Brown, FRAIC
Jason Robbins, MRAIC

Alberta et Territoires du Nord-Ouest
Atlantique
Colombie-Britannique / Yukon
CCÉUA
Chancelier, Collège des Fellows
Stagiaires et architectes stagiaires
Nord et est de l'Ontario et Nunavut
Sud-ouest de l'Ontario
Québec

Dale Taylor, FRAIC
Gregory MacNeil, MRAIC
Jennifer Cutbill, MRAIC
Jill Stoner, MRAIC
Diarmuid Nash, PP/FRAIC
Andrew Dejneka, MRAIC
Emmanuelle van Rutten, MRAIC
Susan Ruptash, FRAIC
Jonathan Bisson, MIRAC

Le président Cox demande une proposition pour ratifier l'élection des nouveaux administrateurs de l'IRAC.

Il est PROPOSÉ par Stephen Pope, FRAIC, et APPUYÉ par Gerrie Doyle, FRAIC, QUE les membres ratifient l'élection d'Andrew Dejneka, MRAIC, comme administrateur représentant les stagiaires et les architectes stagiaires; de Gregory MacNeil, MRAIC, comme administrateur régional pour l'Atlantique; et de Dale Taylor, FRAIC, comme administrateur régional pour l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest.

ADOPTÉE

Le président Cox demande une proposition pour ratifier l'élection des membres du conseil exécutif de l'IRAC.

Il est PROPOSÉ par Randy Dhar, PP/FRAIC, et APPUYÉ par Bruce Lorimer, FRAIC, QUE l'élection des membres suivants du conseil exécutif de l'IRAC soit ratifiée : Michael Cox, FRAIC, président, John Brown, FRAIC, premier vice-président, et Jason Robbins, MRAIC, deuxième vice-président.

ADOPTÉE

4. Présentation des invités spéciaux

Le président Cox souligne la présence d'invités spéciaux et leur demande de se lever lorsque leur nom est prononcé. Ce sont d'anciens présidents de l'IRAC, d'anciens chanceliers du Collège des fellows, d'anciens membres du conseil d'administration de l'IRAC, des présidents d'ordres d'architectes provinciaux et des invités internationaux. Les participants les applaudissent chaleureusement.

5. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2017

Le président Cox demande une proposition pour adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2017.

Il est PROPOSÉ par Stuart Howard, PP/FRAIC, et APPUYÉ par Edmond Koch, FRAIC, QUE le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2017 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

6. Rapport annuel du président

Le président de l'IRAC, Michael Cox, FRAIC, présente un rapport verbal. Il souligne que des circonstances inhabituelles ont mené à sa nomination comme président de l'IRAC et que les derniers mois ont été très productifs à l'IRAC. Il remercie Bruce Lorimer d'avoir accepté d'agir comme directeur général intérimaire et il explique le contexte de la nomination de Mike Brennan en tant que chef de la direction. Il ajoute que M. Brennan et lui continuent de se rencontrer

régulièrement pour travailler sur les nombreux dossiers en cours et explorer de nouvelles initiatives.

Il est PROPOSÉ par Randy Dhar, PP/FRAIC, et APPUYÉ par Gregory MacNeil, MRAIC, QUE le rapport annuel du président soit accepté.

ADOPTÉE

7. Présentation des états financiers de l'exercice 2017

Jason Robbins, MRAIC, deuxième vice-président, trésorier et administrateur régional pour la Saskatchewan et le Manitoba présente les états financiers de l'IRAC pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017. L'IRAC avait retenu les services de la firme Welch LLP comme vérificateurs.

Il souligne que le gala du Prix Moriyama IRAC a été un énorme succès. Il s'est toutefois conclu par une perte, car les revenus n'ont pas été aussi élevés que prévu. Il ajoute que l'IRAC cherche des façons d'administrer le prix pour qu'il soit financièrement viable.

M. Robbins souligne également que les investissements dans les systèmes d'information en 2017 ont coûté plus cher que prévu et il ajoute que plusieurs de ces investissements ont été comptabilisés à titre d'immobilisations. De plus, certaines dépenses imprévues ont eu des conséquences négatives sur les finances de l'IRAC pour l'exercice.

Il ajoute que les efforts ont été axés récemment surtout sur le rétablissement de la viabilité financière en cherchant à réduire les coûts et en augmentant la valeur pour les membres et les sources de revenus.

John Stephenson, FRAIC, demande si le comité exécutif peut élaborer sur certains postes de revenus et dépenses, notamment les activités de sensibilisation et de diffusion, le soutien international, la reconnaissance de l'excellence et le programme Syllabus.

Brian Mitchell, directeur des finances virtuel de l'IRAC, explique d'abord que le format de présentation qui apparaît dans le rapport financier a été adopté il y a quelques années et qu'il est basé sur les domaines de résultats clés. Il ajoute que les revenus des activités de sensibilisation proviennent de l'appui publicitaire par l'entremise du Journal de l'IRAC et des ententes de partage de revenus avec des partenaires, alors que l'appui international provient de subventions accordées par Affaires mondiales Canada à des organisations qui réalisent un projet de développement international.

Il précise également que les revenus liés à la reconnaissance et au soutien de l'excellence proviennent des frais de participation à ces prix et des commandites.

Stuart Howard, PP/FRAIC, demande pourquoi les chiffres du programme Syllabus ont changé aussi considérablement depuis l'année précédente et souligne que les revenus sont en baisse alors que les dépenses sont en hausse.

Brian Mitchell, directeur des finances virtuel de l'IRAC, explique que les dépenses comportent deux volets : d'une part, la façon dont les salaires ont été répartis, particulièrement le temps des employés, et d'autre part, les dépenses particulières aux TI, à la programmation et au développement d'une plateforme en ligne pour réduire le temps requis du personnel et offrir aux étudiants une meilleure expérience.

Il est PROPOSÉ par Emmanuelle van Rutten, FIRAC, et APPUYÉ par Sean Ruthen, FRAIC, QUE les états financiers de 2017 soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉE

8. Nomination des vérificateurs pour 2018

Il est PROPOSÉ par Gregory MacNeil, MRAIC, et APPUYÉ par John Stephenson, FRAIC, QUE la firme Welch LLP soit nommée comme vérificateurs pour l'exercice 2018, selon la recommandation du conseil d'administration.

ADOPTÉE

9. Forum des membres – Questions posées par les membres

Le président invite les membres à poser des questions ou à faire des commentaires.

John Stephenson, FRAIC, se dit préoccupé du fait que seulement 20 % des architectes du pays sont membres de l'IRAC. Il demande si l'IRAC a une stratégie pour s'attaquer énergiquement à cette situation. Il demande aussi ce que peuvent faire les ordres d'architectes provinciaux pour favoriser une augmentation des effectifs.

Le président Cox répond que dans une grande mesure, l'IRAC et ses membres sont à blâmer pour cette situation. À une certaine époque, lorsqu'un architecte devenait membre d'un ordre provincial, il devenait automatiquement membre de l'IRAC. Aujourd'hui, bon nombre des nouveaux architectes ne s'inscrivent pas à l'IRAC, parce qu'ils ne connaissent pas l'histoire de l'Institut. Il ajoute que les membres devraient parler de la valeur de l'organisation et la vanter auprès de leurs collègues. L'IRAC s'efforce aujourd'hui de bâtir et de rebâtir les relations de confiance et de respect avec les collègues des organismes de réglementation dans l'espoir de faire croître le nombre de membres et les possibilités d'adhésion.

Gerrie Doyle, FRAIC, suggère d'inclure l'IRAC à une liste d'associations pour lesquelles un ordre d'architectes donné accepterait de percevoir les frais d'adhésion dans le cadre du renouvellement de l'adhésion de ses propres membres. Une telle mesure pourrait peut-être contribuer à la croissance des effectifs de l'IRAC.

Stuart Howard, PP/FRAIC, mentionne que certaines provinces ont une piètre opinion de l'IRAC et de sa capacité de plaider en faveur de l'architecture, ce qui pose problème au sein du ROAC. Il suggère d'offrir un type d'adhésion gratuite pour une certaine période et croit que cela amènerait à tout le moins des personnes à s'impliquer. Il ajoute que l'IRAC pourrait aussi encourager les grands bureaux à offrir l'adhésion à l'IRAC à leurs employés.

Barry Johns, FRAIC, demande ce qu'il en est de l'énoncé de mission de l'IRAC. Il souligne que tous les commentaires formulés jusqu'à maintenant ont été abordés dans l'énoncé de mission rédigé il y a quatre ans, à la suite d'ateliers animés par le conseil d'administration sur la croissance de l'effectif et l'intégration des idées relativement à cette croissance. Il ajoute qu'une stratégie est d'ailleurs déjà en place par cet énoncé de mission.

Le président Cox répond qu'une version différente de la stratégie est déjà en place. Il ajoute que certaines mesures envisagées ne sont pas possibles.

Barry Johns, FRAIC, demande au président Cox s'il voit une quelconque valeur résiduelle à l'examen de l'énoncé de mission.

Le président Cox répond en disant que l'IRAC peut toujours se reporter à cet énoncé de mission s'il sert à faire avancer les choses. Il ajoute que l'idée d'imposer l'adhésion, par exemple, n'est pas bien reçue par tous les ordres d'architectes, mais qu'elle permet de chercher à recruter des architectes parmi les membres de l'IRAC. Il ajoute que c'est l'une des possibilités qui font partie de discussions formelles entre l'IRAC et les ordres d'architectes provinciaux.

Alexandre Hamlin, MRAIC, fait part de son étonnement lorsqu'il examine le nombre de stagiaires, car il y a plus de femmes que d'hommes, ce qui est curieux puisqu'il y a beaucoup plus d'hommes que de femmes dans la profession. Il demande si l'IRAC a pris des mesures par rapport à ce constat.

Le président Cox répond que l'un des faits saillants du Festival a été la table ronde des femmes et qu'il a bien hâte d'en connaître les résultats. Il ajoute que les vrais défis sont de trouver des façons de faciliter le parcours entre la fin des études et l'obtention du permis d'exercice et d'offrir plus d'occasions de réussir aux femmes. Il ajoute aussi que les changements dans la vie entre l'obtention du diplôme et celle du permis sont importants et que c'est là une question de société qui va au-delà du milieu de l'architecture.

John Stephenson, FRAIC, mentionne qu'il y a 125 technologues en architecture agréés en Ontario et qu'ils n'ont pas le droit de s'inscrire à l'IRAC. Il ajoute que ce sont des membres désireux d'apporter leur contribution. Il demande si le conseil d'administration pourrait revoir sa politique à ce sujet.

Mike Brennan, chef de la direction à l'IRAC, répond que c'est une question opportune qui s'est déjà posée et que c'est à l'ordre du jour du conseil d'administration. Il ajoute que l'IRAC fait face

à certains obstacles précis concernant les ordres d'architectes et que même si l'établissement des politiques est de nature réglementaire, l'IRAC doit s'en faire le complice.

John Stephenson, FRAIC, convient que la question de l'établissement des politiques relève des ordres d'architectes, mais si l'IRAC veut être un ardent défenseur des architectes, force est d'admettre qu'il rate cette occasion d'admettre certains membres.

Le président Cox répond qu'il ne s'agit pas d'une occasion manquée et que cela fait partie de l'érosion des relations entre l'IRAC et les ordres d'architectes provinciaux.

Franco D'Ambrosio, FRAIC, dit que les technologues sont de grands défenseurs de l'architecture et que leur admission à l'IRAC est ce dont la profession a besoin – un plus grand pouvoir par un plus grand nombre de membres. Il dit aussi que l'IRAC devrait être un institut pour l'architecture et pas seulement un institut pour les architectes.

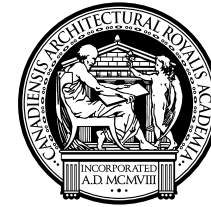
Le président Cox conclut en disant que cela fait partie de la discussion au conseil d'administration actuellement.

10. Levée de l'assemblée

Comme aucune autre question n'est soulevée, le président Cox demande une résolution pour lever l'assemblée.

Il est PROPOSÉ par J. Robert Thibodeau, FIRAC, et APPUYÉ par Stuart Howard, PP/FRAIC, QUE l'assemblée soit levée.

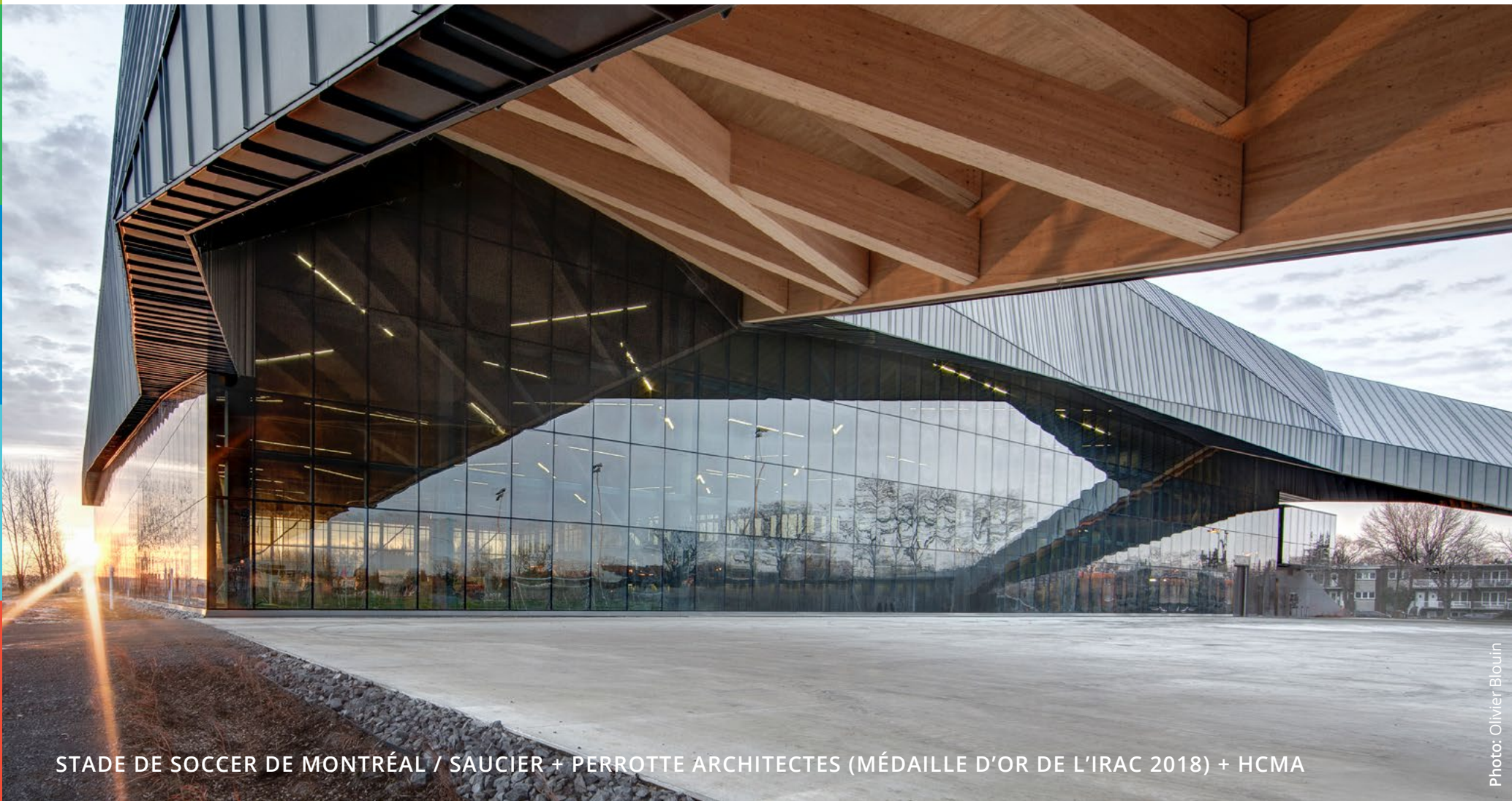
RAPPORT ANNUEL // 2018



RAIC | IRAC

Royal Architectural Institute of Canada
Institut royal d'architecture du Canada

L'INSTITUT ROYAL D'ARCHITECTURE DU CANADA



STADE DE SOCCER DE MONTRÉAL / SAUCIER + PERROTTE ARCHITECTES (MÉDAILLE D'OR DE L'IRAC 2018) + HCMA

TABLE DES MATIÈRES

3	RAPPORT DU PRÉSIDENT
4	RAPPORT DU CHEF DE LA DIRECTION
5	C.A. ET PERSONNEL
7	MÉDAILLES DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN ARCHITECTURE
9	PRIX ET DISTINCTIONS
13	COLLÈGE DES FELLOWS
16	FESTIVAL D'ARCHITECTURE
19	PROGRAMMES, COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL
22	ADHÉSION
23	COMMUNICATIONS ET SENSIBILISATION
25	RAPPORT FINANCIER

RAPPORT DU PRÉSIDENT



Il va sans dire que c'est un privilège d'être le 79^e président de l'Institut royal d'architecture du Canada. Au cours des 55 dernières années, le rapport du président a presque toujours été rédigé par la personne qui occupait le poste confortable de président sortant. Or, c'est en tant que président en fonction que je le rédige cette année, et ce n'est qu'un des nombreux changements qui marquent l'année 2018 comme une année de transition pour l'IRAC.

Bruce Lorimer, FRAIC, a continué d'occuper le poste de directeur général par intérim jusqu'au début de mars. Le nouveau chef de la direction, Mike Brennan, a repris le travail où Bruce l'avait laissé et s'est efforcé, comme il l'indique dans son rapport, « de bâtir la viabilité à long terme, la stabilité et l'excellence organisationnelle ». Agissant selon les directives du conseil d'administration, Mike a réalisé des économies organisationnelles et a assuré de nouvelles sources de revenus à l'Institut. Cette réussite et bien d'autres, pendant l'année 2018, a généré un résultat encore plus important : une nouvelle énergie au sein du personnel qui s'acquitte de son travail en votre nom.

Le Comité de gouvernance a joué un rôle prioritaire en 2018. Il est essentiel de trouver la bonne adéquation entre une organisation et sa structure de gouvernance. On sait depuis longtemps qu'il serait à l'avantage de l'IRAC que les membres du comité exécutif soient en poste pendant plus d'un an. Le concept est simple, mais il en va autrement pour la révision de nos règlements administratifs, un exercice complexe qui requiert beaucoup de temps. Pour assurer une transition stable, le conseil d'administration a prolongé les mandats des membres du comité exécutif de 2018 jusqu'à la fin de 2019.

Bien sûr, il y aurait beaucoup plus à raconter. Les histoires sont comme le travail que nous effectuons en tant qu'architectes. Elles ne finissent jamais. Nous manquons seulement de temps ou d'espace. Venez me rencontrer au Festival de 2019 et je serai heureux de vous en dire plus. Pour l'instant, je veux seulement vous dire merci. C'est pourtant facile – juste un mot. Mais nous ne le prononçons pas aussi souvent ou aussi sincèrement que nous le devrions. Alors merci aux membres du conseil d'administration de l'IRAC qui m'ont donné leur confiance et leur appui et qui m'ont fait réaliser, peut-être pas assez souvent, que j'avais certains points faibles. Et merci à nos employés dévoués et extraordinairement enthousiastes, nouveaux et anciens, qui travaillent sans relâche en notre nom.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Cox'.

Michael Cox, FRAIC
Président

« Les histoires sont comme le travail que nous effectuons en tant qu'architectes. Elles ne finissent jamais. »

RAPPORT DU CHEF DE LA DIRECTION



Dès mon arrivée à l'IRAC, en mars 2018, j'étais déterminé à mobiliser l'énergie des employés, des membres, des bénévoles et des administrateurs pour bâtir la viabilité à long terme, la stabilité et l'excellence organisationnelle. Nos stratégies initiales visaient notamment à accroître la valeur de l'adhésion à l'IRAC, à assurer la croissance des revenus et à collaborer avec les parties intéressées et les partenaires du pays et d'ailleurs dans le monde.

Les membres jouent un rôle crucial dans la programmation de l'IRAC. C'est pour cette raison que nous avons mis l'accent sur le renforcement de la valeur de l'adhésion à l'IRAC. Nous avons à cette fin développé des avantages aux membres concurrentiels et exclusifs, comme une assurance responsabilité professionnelle adaptée aux besoins des architectes. Nous nous sommes également associés avec La Personnelle pour offrir à nos membres des tarifs de groupe préférentiels en matière d'assurance habitation et auto qui ne sont pas offerts au grand public.

Pour diversifier notre programme de formation continue, nous avons lancé de nouveaux produits auxquels nos membres ont accès à un tarif spécial. Nous avons ainsi présenté des ateliers et des webinaires qui ont remporté un grand succès. Le taux de renouvellement de nos membres reste à la hausse et nous continuons d'attirer de nouveaux membres.

Nous avons également travaillé à tisser de nouvelles relations et à renforcer les liens existants avec des intervenants et des partenaires nationaux. Notre engagement à soutenir les initiatives du Regroupement des ordres d'architectes du Canada (ROAC), comme le Programme pour les architectes de l'étranger ayant une vaste expérience (AÉVE), la politique sur le futur de l'architecture, et l'Accord de reconnaissance mutuelle entre le Conseil des architectes d'Europe (CAE) et le ROAC, en est un exemple. Nous avons également poursuivi notre collaboration avec des organisations alliées. Ainsi, l'IRAC a signé un protocole d'entente avec l'Association des architectes paysagistes du Canada, l'Institut canadien des urbanistes et Ingénieurs Canada. Ce protocole nous engage à chercher collectivement des occasions de promotion croisée, de partage des ressources et de transfert des connaissances pour tous les professionnels qui contribuent à l'environnement bâti.

La participation de l'IRAC à des événements internationaux consolide des relations productives avec des intervenants et des partenaires internationaux. J'ai eu l'occasion de rencontrer les chefs de la direction du Royal Institute of British Architects, de l'Australian Institute of Architects, et de l'American Institute of Architects. Lors d'une table ronde, nous avons pu partager et examiner des solutions à des sujets de préoccupation communs. Ces relations contribueront sans aucun doute à l'atteinte de l'excellence organisationnelle de l'IRAC.

Au cours de ma première année à l'IRAC, j'ai constaté bien des changements positifs. Ils n'auraient pu se produire sans la confiance de toutes les personnes investies dans ce grand Institut : ses administrateurs, ses bénévoles et ses employés. Ce sera un plaisir de continuer de travailler avec tant de personnes passionnées et d'organisations externes à l'atteinte d'une plus grande excellence dans l'environnement bâti.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mike Brennan'.

Mike Brennan
Chef de la direction

C.A. ET PERSONNEL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ EXÉCUTIF

PRÉSIDENT

Michael Cox, FRAIC

PREMIER VICE-PRÉSIDENT

John Brown, FRAIC

DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT

Jason Robbins, MRAIC

ADMINISTRATEURS RÉGIONAUX

COLOMBIE-BRITANNIQUE/YUKON

Sean Ruthen, FRAIC

ALBERTA/TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Dale Taylor, FRAIC

SASKATCHEWAN/MANITOBA

Jason Robbins, MRAIC

SUD-OUEST DE L'ONTARIO

Susan Ruptash, FRAIC

NORD ET EST DE L'ONTARIO ET NUNAVUT

Emmanuelle Van Rutten, MRAIC

QUÉBEC

Jonathan Bisson, MIRAC

ATLANTIQUE

Gregory MacNeil, MRAIC

REPRÉSENTANT DES STAGIAIRES ET ARCHITECTES STAGIAIRES

Andrew Dejneka, MRAIC

CHANCELIER DU COLLÈGE DES FELLOWS

Diarmuid Nash, PP/FRAIC

REPRÉSENTANTE DU CONSEIL CANADIEN DES ÉCOLES UNIVERSITAIRES D'ARCHITECTURE (CCÉUA)

Jill Stoner, MRAIC

PERSONNEL

CHEF DE LA DIRECTION

Mike Brennan

VICE-PRÉSIDENTE DES AFFAIRES NATIONALES

Giovanna Boniface

DIRECTRICE DES FINANCES

Vicky Wang

DIRECTEUR DE L'AIDE À LA PRATIQUE

Don Ardiel, MRAIC

DIRECTRICE DES PRIX ET DISTINCTIONS /COLLÈGE DES FELLOWS

Chantal Charbonneau, CAE, Hon. MRAIC

DIRECTRICE DES COMMUNICATIONS ET ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION

Maria Cook; Eva Schacherl (par intérim)

DIRECTRICE DES OPÉRATIONS

Diane Wessman

GESTIONNAIRE DE L'ADHÉSION

Angie Sauvé

COORDONNATEUR EXÉCUTIF

Anthony Youssef

GRAPHISTE

Vicky Coulombe-Joyce

AGENTE DE PROGRAMMES

Breann Oneid

AGENTE DE PROGRAMMES

Brynne Campbell

AGENTE DE PROGRAMMES

Kristen Gagnon, MRAIC

ADMINISTRATRICE DE LA FORMATION CONTINUE

Camille Rivard

GESTIONNAIRE DU DÉVELOPPEMENT DES COMMANDITES

Katie Russell

ADMINISTRATRICE DES ADHÉSIONS

Sarah Holtman



MÉDAILLES DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN ARCHITECTURE

En septembre 2018, l'IRAC a dévoilé un magnifique nouveau design pour les Médailles du Gouverneur général en architecture, lors d'une cérémonie nationale de remise des prix à Winnipeg, au Manitoba. La médaille représente un lion assis sur un monticule rocheux entre deux chênes, qui porte une couronne de feuilles d'érable et tient un compas. Ces éléments évoquent la pierre et le bois, le paysage, la robustesse, l'abri et la protection. Le compas représente les outils de l'architecte. Le conseil d'administration et le personnel de l'IRAC ont collaboré avec l'Autorité héraldique du Canada pour la conception de cette nouvelle médaille qui remplace celle qui avait été conçue en 1982.



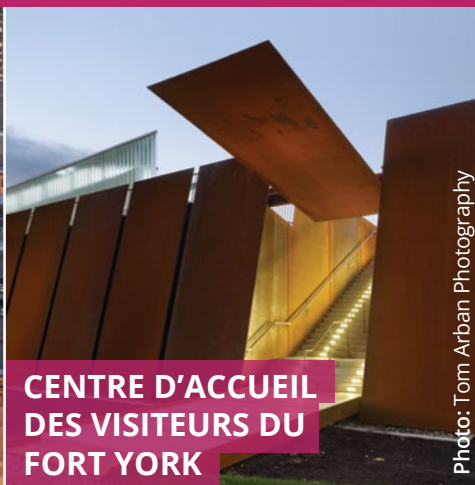
Les Médailles du gouverneur général en architecture visent à reconnaître et à célébrer la qualité exceptionnelle d'œuvres récentes réalisées par des architectes canadiens.



**PAVILLON POUR LA
PAIX MICHAL ET RENATA
HORNSTEIN**

Photo: Marc Cramer

Montréal (Québec)
Atelier TAG et Jodoin Lamarre
Pratte Architectes en consortium



**CENTRE D'ACCUEIL
DES VISITEURS DU
FORT YORK**

Photo: Tom Arban Photography

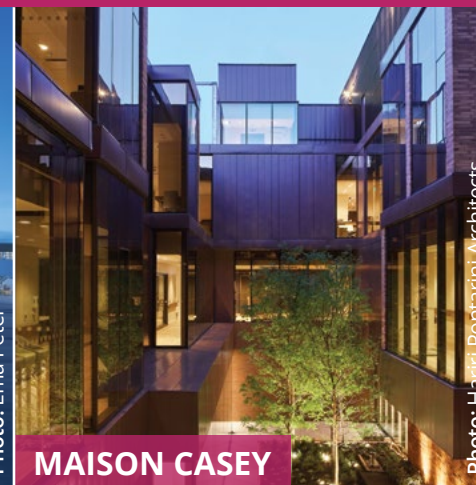
Toronto (Ontario)
Patkau Architects Inc. /
Kearns Mancini Architects Inc.
Associated Architects



**AÉROPORT
INTERNATIONAL DE FORT
McMURRAY**

Photo: Ema Peter

Fort McMurray (Alberta)
Bureau de mcfarlane biggar
architects + designers inc. (omb)



MAISON CASEY

Photo: Hariri Pontarini Architects

Toronto (Ontario)
Hariri Pontarini Architects



Photo: Raymond Chow (gh3)

PAVILLON DU PARC BORDEN

Edmonton (Alberta)
gh3



Photo: Olivier Blouin

COMPLEXE SPORTIF DE SAINT-LAURENT

Montréal (Québec)
Saucier+Perrotte Architectes et HCMA



Photo: Olivier Blouin

STADE DE SOCCER DE MONTRÉAL

Montréal (Québec)
Saucier+Perrotte Architectes et HCMA



Photo: Greg Richardson

LA MAISON AUX DEUX COQUES

Port Mouton (Nouvelle-Écosse)
MacKay-Lyons Sweetapple Architects



Photo: 5468796 Architecture

RÉSIDENCE PARALLÉLOGRAMME

Saint-Paul Est (Manitoba)
5468796 Architecture



Photo: Doublespace Photography

CHALET DANS LA GORGE DU PIÈGE À LAPINS

Cap-Breton (Nouvelle-Écosse)
Omar Gandhi Architect en collaboration avec Design Base 8 (New York)

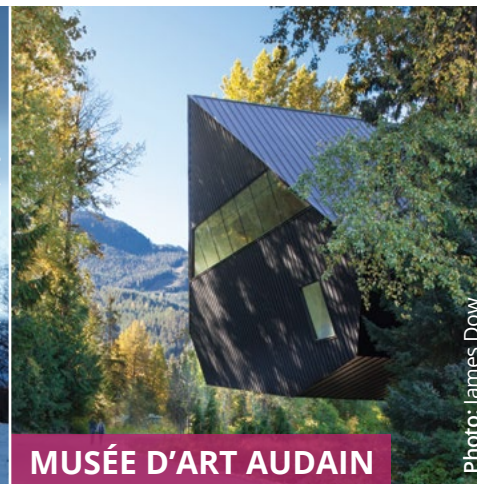


Photo: James Dow

MUSÉE D'ART AUDAIN

Whistler (Colombie-Britannique)
Patkau Architects



Photo: Chevalier Morales architectes

MAISON DE LA LITTÉRATURE

Québec (Québec)
Chevalier Morales Architectes

PRIX ET DISTINCTIONS

L'IRAC administre le seul programme de prix nationaux à grande échelle en architecture au Canada. Le programme promeut l'excellence dans l'environnement bâti en présentant des réalisations remarquables. Il sert également à sensibiliser le public et les médias à l'architecture et aux personnes qui la créent.

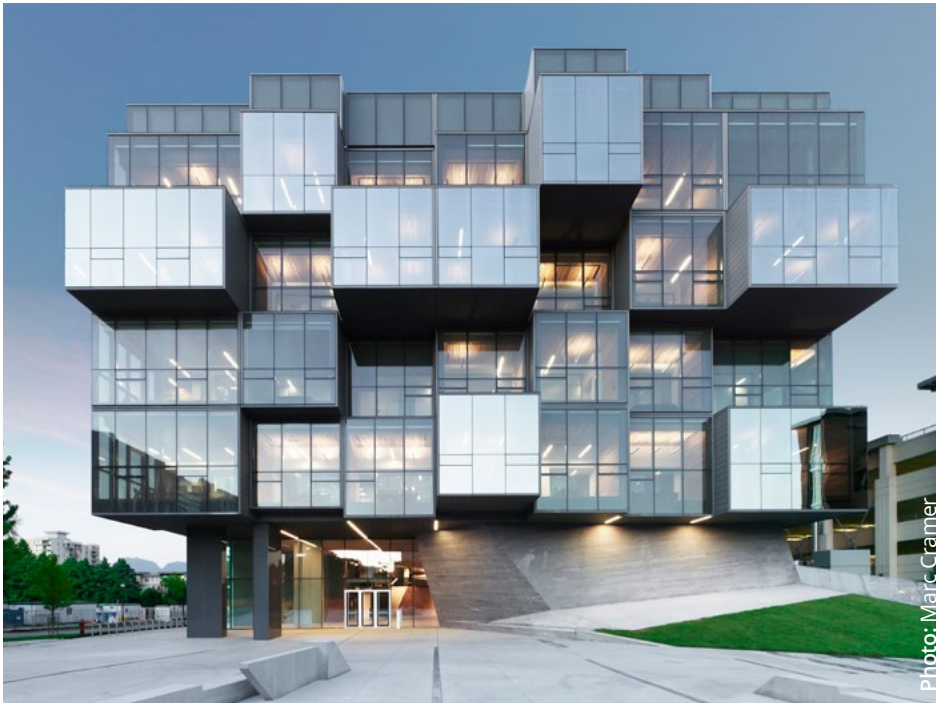


Photo: Marc Cramer

MÉDAILLE D'OR DE L'IRAC

Gilles Saucier et André Perrotte
Saucier+Perrotte architectes
Montréal (Québec)

COMMENTAIRE DU JURY :

« Ils ne font pas de compromis. Leur travail inspire et ravit. Leurs projets sont fonctionnels, sculpturaux et bien intégrés dans le paysage. »



Photo: Tom Arban

PRIX DU CABINET D'ARCHITECTES DE L'ANNÉE

RDH Architects
Toronto (Ontario)

COMMENTAIRE DU JURY :

« Il y a une constance remarquable dans les projets réalisés au cours des 10 à 15 dernières années par une génération de plus jeunes designers qui ont repris la firme ... en la repositionnant comme un chef de file du design à Toronto. »

PRIX ET DISTINCTIONS



Photo: Scott Norsworthy

PRIX DU JEUNE ARCHITECTE

Luc Bouliane

Toronto (Ontario)

COMMENTAIRE DU JURY :

« Son travail exprime de solides qualités sculpturales. C'est intéressant. Les espaces sont dynamiques sur les plans de la composition, des formes et du niveau de détail. »



Photo: Chevalier Morales Architectes

PRIX DU CABINET D'ARCHITECTES DE LA RELÈVE

Chevalier Morales Architectes

Montréal (Québec)

COMMENTAIRE DU JURY :

« Les projets de cette firme sont créatifs, inventifs, rafraîchissants, solides, attentifs aux détails, presque poétiques. Ils illustrent une maîtrise de la technologie du bâtiment et témoignent d'une grande maturité pour une firme émergente. »

PRIX ET DISTINCTIONS



PRIX DU XX^E SIÈCLE

Toronto Central YMCA
Diamond Schmitt Architects
Toronto (Ontario)

COMMENTAIRE DU JURY :

Le Toronto Central YMCA a été choisi « pour ses remarquables qualités de design, mais aussi pour la générosité qui se dégage de ce voisin urbain accueillant et pour son intervention humaniste au cœur du centre-ville de Toronto. »

MÉDAILLE DU PRÉSIDENT

Thomas Vonier, FAIA
Président, Union internationale des architectes

Carl Elefante
Président, The American Institute of Architects

Ben Derbyshire
Président, The Royal Institute of British Architects

Tim Melville, FNZIA
Président, The New Zealand Institute of Architects

Manuelle Gautrand
Présidente, L'Académie d'Architecture

Richard Kirk, FRAIA
Président, The Australian Institute of Architects

MEMBRE HONORAIRE

Barbara Bruce, Hon. MRAIC
Directrice générale, Alberta Association of Architects

Richard J. Currie, Ph. D., Hon. MRAIC, O.C., C.B.H.F., M.B.A., LL.D., ing.



FESTIVAL OF ARCHITECTURE
RAIC COLLEGE OF FELLOWS
CONVOCAATION CEREMONY

12

#1124

COLLÈGE DES FELLOWS

RAPPORT DU CHANCELIER



En 2018, de nouveaux membres du Collège des fellows de l'IRAC ont été reconnus pour leurs réalisations remarquables en design, leur contribution exceptionnelle comme enseignant ou les services rendus à la profession ou à la communauté. Le Collège a intronisé 40 nouveaux fellows pendant le Festival d'architecture 2018 à Saint John (Nouveau-Brunswick). Dix d'entre eux étaient des femmes. En 2018, le Collège comptait 773 membres. Je remercie toutes les personnes qui ont proposé des candidatures et les présidents régionaux du Collège des fellows pour leur excellent travail.

Dans le courant de l'année, l'IRAC et la Fondation de l'IRAC ont identifié ensemble les membres pouvant former le comité de surveillance du Prix international de l'IRAC 2019. Le comité a consacré de nombreuses heures bénévoles pour superviser la mise en œuvre et l'orientation du cycle de prix de 2019.

La Fondation de l'IRAC, dont je suis l'un des fiduciaires, poursuit son travail relativement au financement du prix.



Diarmuid Nash, PP/FRAIC
Chancelier du Collège des fellows

COMITÉ NATIONAL

Le chancelier et le Comité national du Collège des fellows administrent les affaires du Collège des fellows.

CHANCELIER

Diarmuid Nash, PP/FRAIC

DOYEN

J. Robert Thibodeau, FIRAIC, remplacé par
Thomas Emodi, FRAIC

REGISTRAIRE

Randy Dhar, PP/FRAIC

ANCIENS PRÉSIDENTS

Samuel Oboh, PP/FRAIC
Wayne DeAngelis, PP/FRAIC

PRÉSIDENTS DES COMITÉS RÉGIONAUX

Les comités consultatifs régionaux du Collège des fellows fournissent une rétroaction régionale, jouent un rôle important dans la nomination des nouveaux fellows et organisent des activités locales.

ATLANTIQUE

Edmond Koch, FRAIC

QUÉBEC

Claude Hamelin Lalonde, FIRAIC

ONTARIO

Stephen Pope, FRAIC (Nord, Est et Nunavut)
Paul Roth, FRAIC (Sud-Ouest)

MANITOBA

Donald Oliver, FRAIC

SASKATCHEWAN

Derek E. Kindrachuk, FRAIC

ALBERTA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Jane Ferrabee-Pendergast, FRAIC

COLOMBIE-BRITANNIQUE ET YUKON

Sebastian Butler, FRAIC

CHAPITRE DE VICTORIA

Terence J. Williams, PP/FRAIC

FELLOWS HONORAIRES DE 2018



Photo: Franck Juery

Odile Decq
Hon. FRAIC

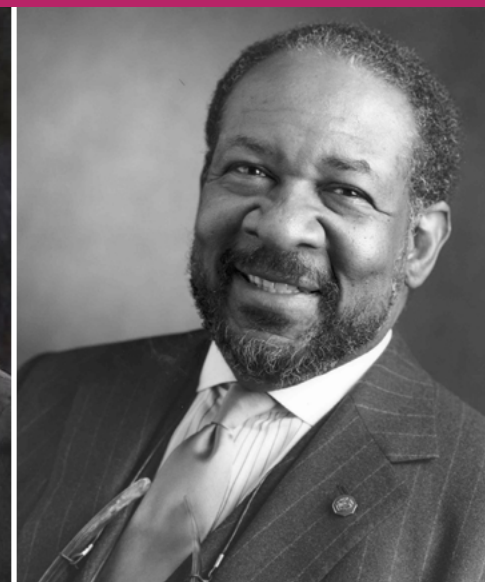


Photo: Eriks Jan Ouwerkerk

Francis Kéré
Hon. FRAIC



John R. Sorrenti
Hon. FRAIC



William J. Stanley III
Hon. FRAIC

FELLOWS DE 2018

Un fellow est un membre de l'Institut qui s'est distingué sur le plan professionnel ou qui a rendu des services insignes à la profession ou à la collectivité.

- **Peter Berton**, FRAIC
- **Vikram Bhatt**, FRAIC
- **Ryan Bragg**, FRAIC
- **Wojciech Maurycy Brus**, FRAIC
- **Kelly Buffey**, FRAIC
- **George Cibinel**, FRAIC
- **Peter Ronald Clewes**, FRAIC
- **Alain Compéra**, FIRAC
- **Shelley Craig**, FRAIC
- **Francesco D'Ambrosio**, FRAIC
- **Arup Kumar Datta**, FRAIC

- **Maria Denegri**, FRAIC
- **Nathalie Dion**, FIRAC
- **Kevin P. Flanagan**, FRAIC
- **Andrew Ivo Frontini**, FRAIC
- **Antonio Gómez-Palacio**, FRAIC
- **H. Bradford Green**, FRAIC
- **Philip Hastings**, FRAIC
- **Greg Johnson**, FRAIC
- **David Francis Lalama**, FRAIC
- **Elsa Lam**, FRAIC
- **William P. Lett Jr.**, FRAIC
- **Janice Lynne Liebe**, FRAIC
- **Christine Lintott**, FRAIC
- **Stuart E. Lyon**, FRAIC
- **Douglas James MacLeod**, FRAIC

- **Drew Mandel**, FRAIC
- **Jennifer A. Marshall**, FRAIC
- **C. Walker McKinley**, FRAIC
- **K. Gregory Murdock**, FRAIC
- **Linus Murphy**, FRAIC
- **John Raymond Peterson**, FRAIC
- **Honorata Pieńkowska**, FRAIC
- **Darija K. Scott**, FRAIC
- **James Irwin Sheffield**, FRAIC
- **Susan Spiegel**, FRAIC
- **John K. Stephenson**, FRAIC
- **Gordon C. Stratford**, FRAIC
- **Talbot Sweetapple**, FRAIC
- **R. Shane Williamson**, FRAIC



Photo: Discover Saint John

FESTIVAL D'ARCHITECTURE

L'IRAC s'est associé avec l'Association des architectes du Nouveau-Brunswick pour présenter le Festival d'architecture de 2018 à Saint John (N.-B.), du 30 mai au 2 juin sur le thème **Ports et portails : Y arriver à partir d'ici**.

Le Festival s'est tenu au Hilton Saint John et au Centre du commerce et des congrès de Saint John. Quelque 370 forfaits de délégués ont été vendus et 587 billets individuels pour diverses activités et visites guidées. Le Festival a donné aux participants l'occasion de combiner le travail au tourisme dans une destination de renommée mondiale, la baie de Fundy.

Le programme comprenait 29 séances de formation qui permettait aux délégués d'obtenir jusqu'à 18 heures de crédits de formation continue dirigée reconnues par les ordres d'architectes provinciaux. Cette année, 95 pour cent des séances de formation continue ont été présentées devant des salles combles et même au-delà. Nos conférenciers et nos présentateurs ont offert aux délégués des expériences d'apprentissage pertinentes, uniques et de grande qualité sur des thèmes allant de l'art social de l'architecture jusqu'à la sauvegarde des bâtiments patrimoniaux et des essais en soufflerie modélisés jusqu'à la conception de bâtiments à carbone zéro financièrement viables.

Le Festival a également présenté un salon professionnel de 64 exposants désireux d'établir des liens avec les architectes du Canada.



CONFÉRENCIERS D'HONNEUR



Photo: Erik-Jan Ouwerkerk

Francis Kéré, Hon. FRAIC
Cérémonie d'intronisation du Collège des fellows

Diébédo Francis Kéré a fondé la firme Kéré Architecture en 2005 à Berlin. Il est né en 1965 à Gando, au Burkina Faso, et il a étudié à l'Université Technique de Berlin. Ses réalisations architecturales ont été reconnues sur la scène nationale et internationale et lui ont valu de nombreux prix, dont le Prix de l'Aga Khan en architecture (2004). Il a prononcé une allocution inspirante sur le développement de technologies de construction autochtones participatives afin de créer des espaces innovants pour les bâtiments communautaires.



Photo: Franck Juery

Odile Decq, Hon. FRAIC
Déjeuner de la Fondation de l'IRAC

Odile Decq est une architecte, urbaniste et universitaire française primée. Fondatrice du cabinet parisien Studio Odile Decq, elle a réalisé nombre de projets allant des galeries et musées d'art à des logements sociaux et des projets d'infrastructures. En 2016, elle a remporté le Prix Jane Drew de l'Architectural Review pour son action en faveur des femmes en architecture. Ce fut d'ailleurs le sujet de son allocution.

CONFÉRENCIERS DES PLÉNIÈRES

CONCEPTION RÉSILIENTE

Alec Hay
Fondateur et associé principal Southern Harbour

Duncan Phillips
RWDI Consulting Engineers and Scientists

Jean-Pierre Taschereau
Croix-Rouge internationale et mouvement du Croissant-Rouge

RÉFORME DE L'APPROVISIONNEMENT

Anne Carrier, architecte, MOAQ, FIRAC
Présidente, Association des architectes en pratique privée du Québec (AAPPQ)

Bruce Lorimer, FRAIC

Doug McConnell, FRAIC
Coprésident, Table ronde sur les ententes de DIALOG

John Stephenson, FRAIC
Associé fondateur, FORM Architecture Engineering

Mike Brennan
Chef de la direction, IRAC

MEMBRES DE L'AANB, EMPLOYÉS ET BÉNÉVOLES

Les membres du comité organisateur local (ci-dessous) ont consacré un nombre impressionnant d'heures de bénévolat à la planification et à la présentation du Festival de cette année. Nous avons également eu la chance de compter sur l'aide de nombreux bénévoles dévoués.

- **Monica Adair**, MRAIC
- **Neil Bauman**, MRAIC
- **Isabelle Bouchard**
- **Malcolm Boyd**, FRAIC
- **Jessica Brett**
- **Lilia Buza**, MRAIC
- **Emily Cassidy**
- **Danielle Catley**
- **Karen Chantler**, Hon. MRAIC
- **Michael Colpitts**
- **Emma Cubitt**, MRAIC
- **Graham Cubitt**
- **Jhonny Gamboa**
- **Kale Harper**
- **Jill Higgins**, MRAIC
- **William Knorr**, FRAIC
- **Stephen Kopp**, MRAIC
- **Anna Lorberer**
- **Amanda Lohry**
- **Jane Mallory**
- **Carrie McMath**
- **Shirley Miller**
- **K. Gregory Murdock**, FRAIC
- **Alana O'Halloran**,
- **Mike & Nancy Owens**
- **Camille Rivard**
- **Douglas Steen**, FRAIC
- **Joan Steen**
- **Don Sterritt**, FRAIC
- **Kathleen Sterritt**
- **Austin Stewart**
- **Elizabeth Sullivan**
- **Melissa Wakefield**, MRAIC
- **Alex Weaver-Crawford**, MRAIC



[Voir la galerie de photos du Festival de 2018](#)

COMMANDITAIRES

Le Festival d'architecture de 2018 a été rendu possible grâce à nos commanditaires et partenaires. Ils appuient nos efforts, réalisent nos idées et offrent des produits qui font avancer notre industrie.

Nous les remercions de leur soutien continu et nous vous invitons à en apprendre davantage sur leurs organisations, leurs produits et leurs services. Montrez-leur votre appui en visitant leurs sites Web.



FESTIVAL OF ARCHITECTURE SAINT JOHN 2018



**PORTS et
PORTAILS**
Y ARRIVER À PARTIR D'ICI



**PORTS &
PORTALS**
GETTING THERE FROM HERE





PROGRAMMES, COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL

FORMATION CONTINUE

Les architectes sont tenus de suivre des activités de formation continue pendant toute leur carrière. L'IRAC offre depuis longtemps des occasions d'apprentissage de grande qualité donnant droit à des crédits de formation continue, principalement pendant le Festival d'architecture annuel. Pour répondre aux besoins de formation des architectes à toutes les étapes de leur carrière, l'IRAC a lancé à l'automne 2018 un nouveau programme ambitieux de formation continue axé sur la pratique de la profession.

Les trois webinaires axés sur la pratique tenus en 2018 ont attiré 248 participants. Un nouveau cours de 41 heures en deux parties sur la **gestion de projets pour les architectes** a été présenté dans diverses villes du pays, dans le courant de l'automne 2018. À la fin de l'année, l'IRAC était prêt à lancer un bulletin bimensuel sur la formation continue et une nouvelle série de webinaires hebdomadaires, les **Mercredis en ligne**. Un cours sur les **compétences en leadership collaboratif pour les architectes** est en voie de développement dans le cadre de la nouvelle série de l'IRAC « Pour les architectes ».

En septembre, cinq membres de l'IRAC ont obtenu une bourse pour assister au cours sur la pierre naturelle de **Veronafiere**, à Vérone, en Italie, qui donnait droit à 27 crédits de formation. L'IRAC a également agi comme partenaire officiel du symposium **POP // CAN // CRIT** de 2018 à Vancouver, en octobre (photo ci-dessus : Farida Abu-Bakare, HOK). L'événement qui portait sur le thème « Business of Architecture in Canada » a attiré 130 participants sur place et 40 participants en ligne.

Finalement, l'IRAC s'efforce actuellement de combler des lacunes en matière de conservation du patrimoine. L'IRAC s'est joint au partenariat international **New Paradigm / New tools for Architectural Heritage in Canada** et deux stagiaires ont travaillé pendant l'été 2018 à faire des recherches sur la formation en conservation du patrimoine au Canada et à concevoir un questionnaire de sondage pour les membres de l'IRAC. Deux séries d'ateliers sont en voie de développement pour 2019.



RELÈVE PROFESSIONNELLE

La mission d'**IRAC Relève professionnelle (RP)** est de renforcer la voix de la relève professionnelle à la grandeur du Canada et de la soutenir et de la promouvoir dans une perspective de croissance continue dans le parcours menant à l'inscription comme architecte. En 2018, les bénévoles du comité directeur de RP ont organisé des webinaires et des présentations qui répondaient aux besoins et aux intérêts des praticiens de demain.

Ils ont notamment organisé deux activités qui ont fait salle comble au Festival d'architecture de Saint John au Nouveau-Brunswick. La première était une séance de formation continue sur le **soutien à l'inclusivité en architecture**. On y a expliqué comment l'obtention d'un permis, le travail dans la profession et le démarrage d'un bureau diffèrent selon divers groupes démographiques et on a décrit les défis auxquels ils font face. La deuxième activité a été présentée par Stephen Chevalier et Sergio Morales de la firme Chevalier Morales, lauréate du **Prix du cabinet d'architecte de la relève de 2018 de l'IRAC**. Ils ont parlé de leur cheminement à partir de leur stage jusqu'à l'obtention de ce prix.

RP a également organisé d'autres activités à succès, dont un webinaire sur le **Code national du bâtiment** et un autre sur **l'appel d'offres, l'attribution du contrat et l'administration du contrat**. Enfin, la vice-présidente de RP, Mylène Moliner-Roy, et la présidente, Ksenia Eic (photo de gauche) ont participé à une table ronde organisée par Architecture 49 pour discuter des besoins des stagiaires et des praticiens de la relève travaillant dans les grands bureaux d'architecture.



SYLLABUS DE L'IRAC



1978 – 2018

PROGRAMME SYLLABUS DE L'IRAC

En 2018, le programme Syllabus de l'IRAC a eu 40 ans et l'anniversaire a été célébré dignement par une image de marque du 40^e anniversaire, des entrevues avec des anciens et le partage de souvenirs. Au cours de l'année, 35 nouveaux étudiants ont été acceptés dans le programme et quatre étudiants ont terminé le programme et obtenu un Diplôme professionnel en architecture (Dipl. Arch.), ce qui porte à 123 le nombre total de diplômés du programme.

En 2018, il y avait 213 étudiants actifs dans le Syllabus. Avec le lancement d'un nouveau studio satellite à Grande Prairie, en Alberta, le programme Syllabus compte maintenant 13 studios à la grandeur du pays.

Un nouveau système d'information pour les étudiants a été mis en place en 2018, ce qui permet aux étudiants d'avoir accès à leurs comptes personnels, à leurs diplômes et à de l'information sur les cours en ligne. Avec l'aide des groupes de travail et des bénévoles du Syllabus, nous avons mis nos politiques à jour pour faciliter l'expérience des étudiants et nous avons mis à jour certains documents du curriculum pour améliorer la concordance des résultats d'apprentissage des cours avec les normes de certification du Conseil canadien de certification en architecture.



Photo: Cureyo Laux

GRUPE DE TRAVAIL AUTOCHTONE

Le Groupe de travail autochtone (GTA) de l'IRAC, présidé par Patrick Luugigyoo Stewart (Nisga'a), Ph. D., MRAIC, cherche des façons de favoriser et de promouvoir le design autochtone au Canada. Il a pour mission de plaider en faveur des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits sur cette terre. Après une exposition extraordinaire et inspirante présentée pendant six mois à Venise pour représenter le Canada à la **Biennale de Venise** en architecture, le GTA a bien hâte à l'inauguration de l'exposition **UNCEDED** au Musée canadien de l'histoire, le 2 mai 2019. Il espère que l'exposition sera ensuite présentée à la grandeur du pays.

Le GTA continue de s'impliquer dans plusieurs activités d'importance architecturale nationale. Certains de ses membres participent à **l'Initiative d'innovation pour la construction de logements dans les communautés autochtones** avec Services aux Autochtones Canada et à **l'initiative sur les maisons saines du Conseil national de recherche**; et le GTA collabore avec l'Assemblée des Premières Nations dans sa proposition pour une **Maison des peuples autochtones** au 100, rue Wellington à Ottawa.

Sur la scène internationale, des membres du GTA entretiennent des liens avec des architectes, des architectes du paysage, des designers et des urbanistes maoris depuis le premier **symposium international sur le design Nga Aho** tenu en 2016 en Nouvelle-Zélande. Nous avons également établi des relations avec des architectes autochtones en Australie et avec l'American Indian Council of Architects and Engineers. Ces relations ont donné lieu à la publication du livre **our voices: indigeneity and architecture** (ORO Editions, 2018), édité par Rebecca Kiddle, Ph. D. (Maorie), Luugigyoo Patrick Stewart (Nisga'a), Ph. D., et Kevin O'Brien (Torres Strait Islander). Le sous-comité de l'éducation, présidé par Wanda Dalla Costa (Crie), AIA, planifie de tenir un deuxième **symposium international de design autochtone** en juin 2020 à Edmonton.

COMITÉ SUR LES ENVIRONNEMENTS RÉGÉNÉRATIFS (CORE)

En 2018, le Comité sur les environnements régénératifs (CORE), présidé par Mona Lemoine, MRAIC, a endossé et promu **l'initiative sur le carbone zéro du Conseil du bâtiment durable du Canada** et a vu l'IRAC devenir l'une des cinq associations professionnelles nationales à signer une déclaration commune sur la promotion d'une **action commune intégrée**. Cette déclaration était fondée sur le rapport **Low Carbon Resilience: Best Practices For Professionals** de l'Équipe d'adaptation au changement climatique de l'Université Simon Fraser.

Le comité poursuit son travail sur la rédaction d'un **livre blanc sur la conception régénérative** visant à rendre le design régénératif plus accessible aux praticiens canadiens. Le livre a été présenté et examiné pendant le Festival d'architecture. Le comité a également travaillé avec des partenaires sur plusieurs initiatives de l'industrie, dont une initiative de BC Housing et de Ressources naturelles Canada, **Mobilizing Climate Adaptation and Resilience in Building Design and Renovations**; la **Zero Net Carbon Collaboration for Existing and Historic Buildings** avec l'Association for Preservation Technology International; et la **communauté de pratique en matière de bâtiments à haute performance**.

De plus, les membres du comité ont partagé leur expertise avec la communauté architecturale lors d'un atelier au Festival de l'IRAC, une séance présentée conjointement avec l'Institut canadien des urbanistes et l'Association des architectes paysagistes du Canada, et lors d'un atelier sur l'avancement de la résilience sobre en carbone pour l'Association professionnelle nationale du Canada.

AIDE À LA PRATIQUE

La direction de l'aide à la pratique offre aux architectes, aux partenaires de l'industrie et au grand public de l'information, de la documentation et des pratiques exemplaires à l'appui du cadre bâti et de la pratique architecturale. L'IRAC répond sur une base hebdomadaire aux questions des architectes, des maîtres d'ouvrage et du public. Les questions portent sur divers sujets reliés à aux procédures de la pratique de la profession, aux recommandations relatives aux formules de convention normalisées, aux façons de tenir un concours d'architecture, et au cheminement menant à l'obtention d'un permis d'architecte au Canada.

En 2018, l'IRAC a publié une mise à jour du **Document Six – Formule canadienne normalisée de contrat de services en architecture**. Cinq nouvelles annexes ont été ajoutées pour simplifier la description de l'étendue des services selon des types de projets particuliers. Plusieurs articles de la formule ont été révisés pour tenir compte de l'entrée en vigueur d'une législation sur le paiement rapide dans certaines provinces. L'IRAC a également publié le nouveau **Document Neuf – Formule canadienne normalisée de contrat entre architecte et ingénieur ou autre consultant en 2018**. Ces deux documents décrivent les responsabilités du client, des architectes et des ingénieurs et autres consultants dans la réalisation d'un projet.

ADHÉSION

En 2018, l'IRAC a préparé le terrain pour le renouvellement de la structure des sections régionales. Il a tenu des forums régionaux à Vancouver et à Edmonton pour engager les membres et les parties intéressées dans une discussion sur un modèle fédéré de sections régionales. Cette démarche a mené au lancement de la première section de l'IRAC en Colombie-Britannique, le 1^{er} janvier, suivie de celle de l'Alberta, le 1^{er} avril 2019.



RAIC | IRAC
Royal Architectural Institute of Canada
Institut royal d'architecture du Canada
COLOMBIE-BRITANNIQUE



RAIC | IRAC
Royal Architectural Institute of Canada
Institut royal d'architecture du Canada
ALBERTA

Ce modèle vise à renforcer la voix pour la sensibilisation aux niveaux provincial et régional et pour assurer une plus grande visibilité à la profession à la grandeur du Canada. Les réseaux régionaux et les sections provinciales seront directement reliés les uns aux autres et avec l'IRAC et ils répondront ensemble aux besoins des membres en matière de défense et promotion des intérêts, d'éducation et de réseautage. Les efforts pour créer d'autres sections ailleurs au pays se poursuivront en 2019.

En date du 31 décembre 2018, l'Institut royal d'architecture du Canada avait recruté et maintenu un nombre total de 4 949 membres, toutes catégories confondues. Le taux de renouvellement s'est établi à 91 pour cent, en phase avec les taux des dernières années qui ont toujours été supérieurs à 90 pour cent. Ce pourcentage élevé est un indice du solide engagement des membres et d'une communauté bien établie au sein de la profession architecturale et de ses secteurs connexes.

Nous avons entrepris plusieurs initiatives de recrutement en 2018, ce qui nous a permis d'accueillir 319 nouveaux membres à l'IRAC. Nous avons encouragé les membres étudiants à mettre leur statut à jour après avoir obtenu leur diplôme et nous avons promu le recrutement à la fin de 2018 en ajoutant de nouveaux incitatifs à l'adhésion, y compris le cours de **gestion de projets à l'intention des architectes**.

À un **programme d'avantages aux membres** déjà étendu, l'IRAC a ajouté l'assurance habitation, auto et animal de compagnie par l'entremise de La Personnelle; l'assurance responsabilité professionnelle par l'entremise de BMS Brokerage; et le programme de mise en forme GoodLife Fitness Corporate Wellness. De plus, de nouveaux produits et de nouveaux rabais ont été ajoutés à la **boutique en ligne de l'IRAC** et les programmes et les cours de formation continue ont été considérablement augmentés et ont connu une forte croissance.

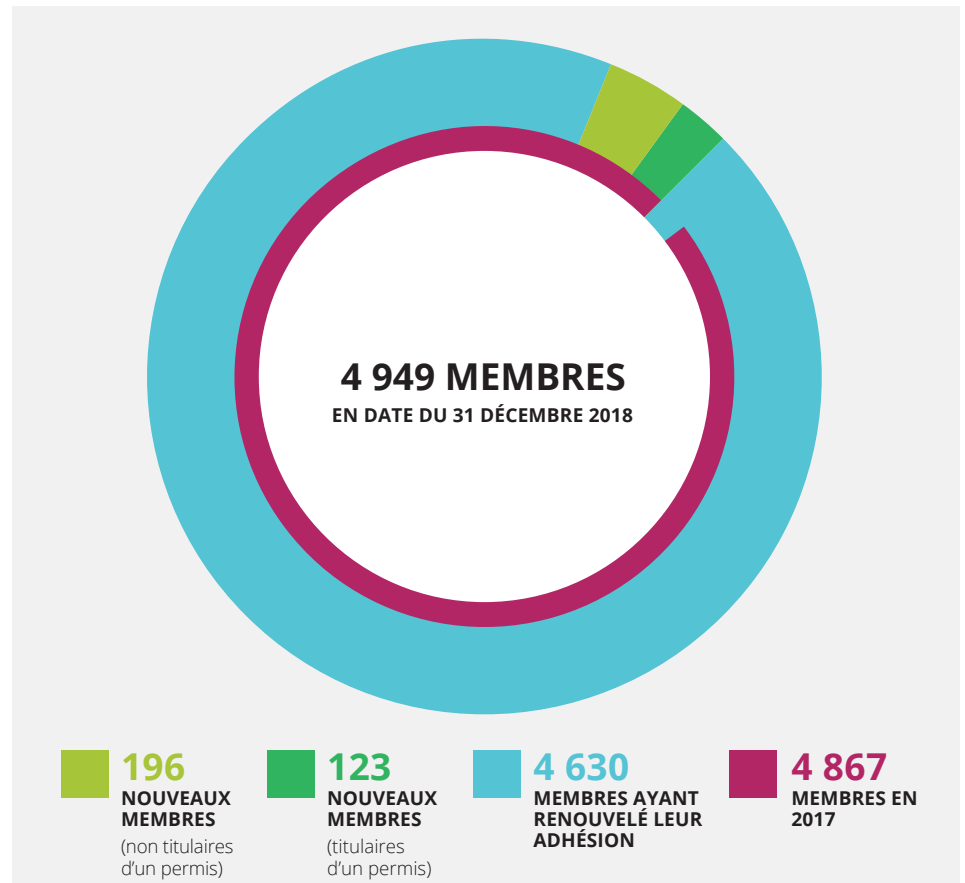




Photo: Adobe Stock

COMMUNICATIONS ET SENSIBILISATION

RELATIONS GOUVERNEMENTALES

L'IRAC a poursuivi ses efforts de plaidoyer auprès du gouvernement fédéral dans plusieurs dossiers. Il est notamment intervenu sur la question des pratiques fédérales qui ont des incidences directes sur les bureaux d'architectes, comme la rapidité de paiement, l'attribution des projets de construction fédéraux, la qualité des appels de propositions, le recours aux services de non-détenteurs de permis d'architecte et le libellé contractuel en matière de risque et de responsabilité. L'IRAC a fourni ses commentaires sur la future législation et a exprimé ses préoccupations par rapport à certaines pratiques qui ont cours actuellement.

CODE NATIONAL DU BÂTIMENT ET DURABILITÉ

Le 1^{er} mars, l'IRAC a comparu devant le Comité de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles de la Chambre des Communes dans le cadre de son étude sur le cadre bâti et le code du bâtiment au Canada. L'IRAC a invité fermement le gouvernement fédéral à assumer un leadership et à renforcer les exigences en matière de conception, de construction et de modernisation de bâtiments et en matière d'approvisionnement et de gestion de projets.

RÉFORME DE L'APPROVISIONNEMENT

Les années de plaidoyer en faveur de la sélection basée sur les compétences (SBC) en partenariat avec des groupes apparentés, comme l'Association des firmes de génie-conseil Canada, ont commencé à porter leurs fruits en 2018. En février, Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) a sollicité les commentaires de l'industrie sur la SBC dans l'objectif de procéder à un projet pilote de SBC pour l'approvisionnement en services d'architecture et d'ingénierie pour des projets fédéraux. En juillet, SPAC a publié sa première demande de propositions selon la SBC – une étape importante.



SENSIBILISATION

ACTION CLIMATIQUE INTÉGRÉE

En octobre, l'IRAC a fait partie des cinq associations professionnelles qui ont signé une [Déclaration commune d'associations professionnelles nationales du Canada : Pour une action climatique intégrée](#). Les associations se sont notamment engagées à jouer des rôles de chefs de file dans la sphère publique pour favoriser la compréhension de l'action climatique intégrée et son soutien au sein du public, chez les décideurs et chez les parties concernées.

ARCHITECTURE ET DESIGN AUTOCHTONES

L'IRAC a publié deux documents qui soulignent la collaboration avec les communautés autochtones et au sein de celles-ci. Le premier, [Quatre études de cas qui illustrent des pratiques exemplaires en matière de conception architecturale collaborative et de construction avec des Premières Nations](#), a été subventionné par le ministère des Services aux Autochtones Canada. Le deuxième, [Rapport des faits saillants](#), portait sur le premier **Symposium international de l'IRAC sur l'architecture et le design autochtones**. Les deux documents sont mis à la disposition du public en ligne. Le rapport sur le symposium résume les exposés présentés par des architectes, des designers, d'autres professionnels, des étudiants et des stagiaires autochtones du Canada, des États-Unis, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

BIENNALE D'ARCHITECTURE DE VENISE DE 2018

L'IRAC a été un fier partenaire institutionnel de l'exposition **UNCEDED**, la candidature du Canada à la **Biennale de Venise en architecture 2018**. L'IRAC a offert un soutien de communications pour le projet et a collaboré étroitement avec les partenaires, y compris le Musée des beaux-arts du Canada.



COMMUNICATIONS AUX MEMBRES

Le Journal de l'IRAC comprend huit pages de contenu bilingue et a été publié aux trois mois dans le magazine *Canadian Architect*. Le personnel de l'IRAC a également rédigé des articles publiés dans les magazines *AWARD*, *SABMag* et *The Right Angle Journal*. L'IRAC informe ses membres sur l'actualité dans la profession, les activités de formation continue et les questions d'importance pour la profession par son bulletin électronique bihebdomadaire, ses avis électroniques et sa présence de plus en plus grande dans les médias sociaux et en ligne.

L'IRAC a publié
23 COMMUNIQUÉS DE PRESSE

sur l'attribution des prix et distinctions et les activités de sensibilisation;



a été mentionné dans

850 ARTICLES

publiés au Canada et ailleurs dans le monde, dans des médias imprimés, en ligne ou à la radio et à la télévision, une hausse de 151 %;



a été suivi par

8 518    

personnes sur Twitter, Facebook, Instagram et LinkedIn, une augmentation de 31 % par rapport à 2017 et de plus de 100 % par rapport à 2016;

a envoyé
22 BULLETINS ÉLECTRONIQUES

donnant des nouvelles sur les activités et les membres de l'IRAC et sur les occasions offertes aux architectes au Canada et ailleurs dans le monde;



a envoyé des

AVIS ÉLECTRONIQUES HEBDOMADAIRES

sur des appels de candidatures pour des prix, des activités de formation continue et des coupures de presse sur des articles d'architecture du Canada et de l'étranger.

RAPPORT FINANCIER



Le dernier exercice a été important pour les finances de l'IRAC. Nous sommes fiers d'avoir conclu l'année avec un surplus net de 57 237 \$. Ce redressement est principalement dû à la croissance de l'effectif et à la formation continue axée sur le développement professionnel, ainsi qu'à la réduction des frais d'administration.

Grâce aux efforts assidus du personnel et du conseil d'administration, le nombre de membres a augmenté en 2018. L'expansion constante des avantages à l'adhésion, y compris les rabais sur les primes d'assurance responsabilité professionnelle, habitation et automobile, combinés aux autres avantages déjà offerts aux membres de l'IRAC, a favorisé le renouvellement des adhésions et le recrutement de nouveaux membres.

Sous l'égide du conseil d'administration, l'IRAC a connu une transition avec l'arrivée d'un nouveau chef de la direction et une restructuration administrative en 2018. La nouvelle équipe a élaboré et déployé un plan opérationnel pour orienter le travail de l'IRAC. Le plan insiste sur des initiatives qui assureront la solidité financière et qui aideront l'IRAC à rester une organisation efficiente, pleine de ressources et axée sur les membres.

En 2018, le personnel de l'IRAC, sous la direction du nouveau chef de la direction et du conseil d'administration, a consacré des efforts considérables pour réaliser des gains d'efficacité grâce à la structure organisationnelle, à des subventions, des partenariats, des commandites et une gestion rigoureuse des finances. Cette approche stratégique a donné des résultats probants.

Nos vérificateurs, Welch LLP, ont fourni une opinion selon laquelle les états financiers de 2018 représentent fidèlement, à tous les égards, la situation financière de l'Institut, les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie en date du 31 décembre 2018. Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration, le 10 mai 2019.

En 2019, nous entendons poursuivre nos efforts dans nos activités essentielles de formation continue et d'aide à la pratique et continuer d'être le principal porte-parole de l'architecture au Canada.

Respectueusement soumis,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Robbins'.

Jason Robbins, MAA, MRAIC
2^e vice-président et trésorier

Administrateur régional pour le Manitoba et la Saskatchewan

REVENUS ET DÉPENSES

REVENUS

2018

Sensibilisation et diffusion	55 498 \$
Augmentation de l'effectif et services aux membres	1 226 203
Aide à la profession et formation continue	1 015 118
Festival d'architecture	440 021
Programme Syllabus	131 227
Soutien à l'excellence et reconnaissance	174 885
Soutien international	3 274
Activités de soutien	27 687

Revenus totaux réels 3 073 913 \$

Budget 3 496 917 \$

Revenus réels en 2017 3 270 276 \$

DÉPENSES

2018

Sensibilisation et diffusion	141 983 \$
Augmentation de l'effectif et services aux membres	111 321
Aide à la profession et formation continue	970 769
Festival d'architecture	553 606
Programme Syllabus	79 478
Soutien à l'excellence et reconnaissance	191 607
Soutien international	20 942
Soutien au conseil d'administration	127 130
Activités de soutien	819 840

Dépenses totales 3 016 676 \$

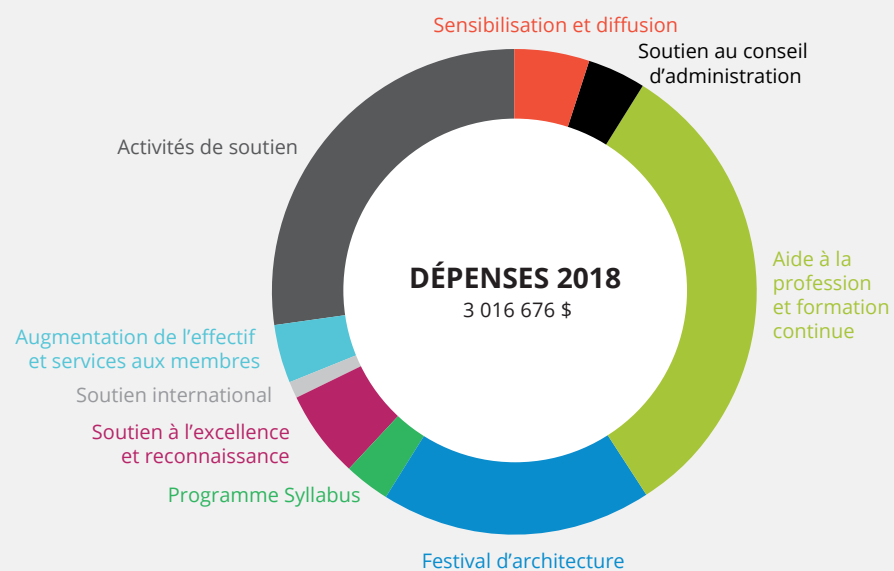
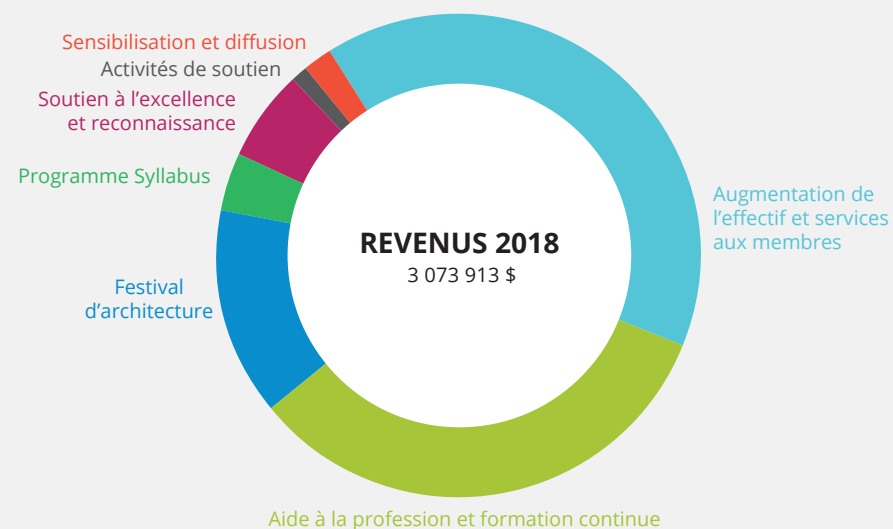
Budget 3 461 770 \$

Dépenses réelles en 2017 3 479 707 \$

Actif net, au début de 2018 383 860 \$

Revenus nets en 2018 57 237 \$

Actif net, fin de 2018 441 097 \$



 @RAIC_IRAC

 @THERAIC.IRAC

 @RAIC_IRAC

 WWW.RAIC.ORG



RAIC | IRAC

Royal Architectural Institute of Canada
Institut royal d'architecture du Canada

ÉTATS FINANCIERS
de l'
INSTITUT ROYAL D'ARCHITECTURE DU CANADA
pour l'exercice clos
LE 31 DÉCEMBRE 2018

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de l'

INSTITUT ROYAL D'ARCHITECTURE DU CANADA

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institut royal d'architecture du Canada ("l'institut"), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, et les états des opérations et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'institut au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*" du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'institut conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'institut à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'institut ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'institut.

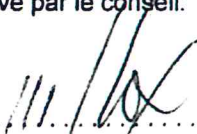
INSTITUT ROYAL D'ARCHITECTURE DU CANADA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
<u>ACTIF</u>		
ACTIF COURANT		
Encaisse	846 059 \$	659 197 \$
Placements - note 4	806 419	469 369
Comptes à recevoir	53 018	85 763
Frais payés d'avance	87 521	111 119
À recevoir de la Fondation de l'IRAC - note 5	<u>22 771</u>	<u>61 807</u>
	1 815 788	1 387 255
BIENS ET ÉQUIPEMENT - note 6	<u>75 786</u>	<u>95 034</u>
	<u>1 891 574</u> \$	<u>1 482 289</u> \$
<u>PASSIF ET ACTIF NET</u>		
PASSIF COURANT		
Comptes à payer et frais courus	100 637 \$	101 571 \$
Dû au gouvernement	78 982	25 167
Revenu reporté - note 7	<u>1 270 858</u>	<u>971 691</u>
	1 450 477	1 098 429
ACTIF NET		
Non grevé d'affectations	<u>441 097</u>	<u>383 860</u>
	<u>1 891 574</u> \$	<u>1 482 289</u> \$

Approuvé par le conseil:

 Administrateur

 Administrateur

(voir notes ci-jointes)

Welch LLP

An Independent Member of BKR International

INSTITUT ROYAL D'ARCHITECTURE DU CANADA
ÉTAT DES OPÉRATIONS ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
REVENUS		
Représentation et sensibilisation	55 498 \$	90 536 \$
Services aux membres et adhésion	1 226 203	1 207 019
Support professionnel et formation continue	1 015 118	497 847
Festival d'Architecture	440 021	1 114 116
Programme Syllabus	131 227	139 680
Support et reconnaissance de l'excellence	174 885	159 429
Soutien international	3 274	19 902
Activités de soutien	<u>27 687</u>	<u>41 747</u>
	<u>3 073 913</u>	<u>3 270 276</u>
DÉPENSES		
Représentation et sensibilisation	141 983	111 984
Services aux membres et adhésion	111 321	73 125
Support professionnel et formation continue	970 769	503 479
Festival d'Architecture	553 606	1 192 102
Programme Syllabus	79 478	127 812
Support et reconnaissance de l'excellence	191 607	342 045
Soutien international	20 942	52 798
Soutien du conseil	127 130	211 842
Activités de soutien	<u>819 840</u>	<u>864 520</u>
	<u>3 016 676</u>	<u>3 479 707</u>
REVENU NET (DÉPENSE NETTE)	57 237	(209 431)
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>383 860</u>	<u>593 291</u>
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>441 097</u> \$	<u>383 860</u> \$

(voir notes ci-jointes)

INSTITUT ROYAL D'ARCHITECTURE DU CANADA
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
FLUX DE TRÉSORERIE TIRÉS DES (UTILISÉS PAR LES)		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Revenu net (dépense nette)	57 237 \$	(209 431) \$
Ajustements pour :		
Amortissement	<u>52 910</u>	<u>42 224</u>
	110 147	(167 207)
Variations des éléments hors-caisse du fonds de roulement :		
Comptes à recevoir	32 745	(18 598)
Frais payés d'avance	23 598	140 863
Dû de/à de la Fondation de l'IRAC	39 036	(99 347)
Comptes à payer et frais courus	(934)	22 203
Dû au gouvernement	53 815	19 527
Revenu reporté	<u>299 167</u>	<u>378 506</u>
	<u>557 574</u>	<u>275 947</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Produit de la vente de placements	662 950	124 679
Achats de placements	(1 000 000)	-
Achats de biens et équipement	<u>(33 662)</u>	<u>(104 400)</u>
	<u>(370 712)</u>	<u>20 279</u>
AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	186 862	296 226
ENCAISSE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>659 197</u>	<u>362 971</u>
ENCAISSE, À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>846 059</u> \$	<u>659 197</u> \$

(voir notes ci-jointes)

INSTITUT ROYAL D'ARCHITECTURE DU CANADA

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION ET STATUT LÉGAL POUR FINS D'IMPÔT

L'Institut royal d'architecture du Canada ("l'institut") est une organisation à but non lucratif représentant l'industrie architecturale canadienne au niveau national. L'institut est le principal porte-parole en faveur de l'excellence du cadre bâti au Canada. Il démontre comment la conception améliore la qualité de vie tout en tenant compte d'importants enjeux sociétaux par la voie d'une architecture responsable. L'institut a pour mission de promouvoir l'excellence du cadre bâti et de prôner une architecture responsable.

L'institut est composé de cinq chapitres et peut en développer de nouveaux. Les activités financières de ces cinq chapitres sont compris dans ces états financiers.

L'institut a été constitué en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif et n'est donc pas sujet aux impôts sur le revenu, conformément à l'article 149(1)(l) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de comptabilité

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif.

Constatation des revenus

L'institut applique la méthode du report pour comptabiliser ses apports. Les apports non grevés d'affectations sont constatés comme revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les frais d'adhésion sont constatés comme revenus au cours de la période à laquelle ils se rapportent. Les autres revenus sont constatés comme revenus durant la période au cours de laquelle les charges connexes sont engagées ou les revenus sont gagnés.

Placements

Les placements sont constatés à leur juste valeur à la date de l'état de la situation financière.

Biens et équipement

Les biens et équipement sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. L'amortissement est calculé sur une base linéaire sur la vie utile estimée de l'actif comme suit:

Meubles	- 5 ans
Équipement et logiciels	- 3 ans

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers.

Les estimations établies par la direction comprennent l'estimation du montant des comptes à recevoir potentiellement irrécouvrables par l'institut, l'estimation de la vie utile de ses immobilisations corporelles et l'estimation des montants significatifs de revenus à recevoir et frais courus. En conséquence de leur nature incertaine, l'impact des estimations sur les états financiers présents et futurs pourrait être significatif.

Évaluation des instruments financiers

L'institut comptabilise initialement ses actifs et ses passifs financiers à leur juste valeur et subséquemment au coût amorti à la fin de l'exercice, à l'exception des placements qui sont constatés à leur juste valeur.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'institut s'expose à divers risques découlant de ses instruments financiers.

Risque de crédit

L'institut est sujet au risque de crédit résultant de la possibilité que des partis puissent faire défaut à leurs obligations financières. Le risque de crédit maximal auquel pourrait faire face l'institut est la somme de la valeur aux livres de son encaisse, de ses placements, de ses débiteurs et des sommes à recevoir de la Fondation de l'IRAC.

L'encaisse et les placements de l'institut sont déposés auprès d'une banque à charte canadienne et la Fondation de l'IRAC est un organisme sans but lucratif ayant une bonne cote de crédit et des actifs nets élevés. La direction juge donc que le risque de perte rattaché à ces instruments est minime. Les soldes débiteurs sont gérés et analysés de façon continue et une provision pour créances douteuses est établie pour chaque montant irrécouvrable sur une base individuelle. La direction juge qu'aucune provision est nécessaire pour l'année courante ou précédente.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'institut ne puisse pas rencontrer une demande d'encaisse ou financer ses obligations quand elles sont dues. L'institut gère ses exigences au niveau de la liquidité par l'entremise de budgets, d'estimés d'encaisse des opérations et en anticipant les activités de financement. La direction juge alors que l'exposition au risque de liquidité est minime.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux marchés. Le risque de marché comprend le risque de taux de change, le risque du taux d'intérêt et le risque de prix autre.

i) Risque du taux de change

Le risque de taux de change est le risque que les flux de trésorerie futurs à être tirés d'un instrument financier fluctuent à cause des fluctuations des taux de change des devises étrangères. La quasi-totalité des transactions sont effectuées en dollars canadiens et, par conséquent, l'institut n'est pas sujet au risque du taux de change.

ii) Risque du taux d'intérêt

Le risque du taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les taux d'intérêts sur les marchés. L'institut est sujet à ce risque par rapport à ses placements à rendement fixe.

iii) Risque de prix - autre

Le risque de prix - autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché (autres que celles dont la cause est le risque du taux de change ou le risque du taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier, à son émetteur ou à des facteurs ayant effet sur des instruments similaires sur le marché. L'institut n'est pas sujet au risque de prix - autre.

Changements dans le niveau des risques

En raison du changement dans la composition de ses investissements, l'institut n'est plus sujet au risque du taux de change ni au risque de prix - autre.

INSTITUT ROYAL D'ARCHITECTURE DU CANADA

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

4. PLACEMENTS

Les placements sont composés de ce qui suit:

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Titres à rendement fixe		
Canadiens	806 419 \$	302 639 \$
Actions		
Canadiennes	-	118 523
Américaines	-	48 207
	<u>806 419 \$</u>	<u>469 369 \$</u>

Les revenus de placements de 7 695 \$ (2017 - 30 252 \$) sont inclus dans les revenus des "activités de soutien". Ces revenus comprennent des intérêts ainsi que des gains et pertes net(te)s réalisé(e)s et non réalisé(e)s sur les placements et sur les taux de change. La valeur comptable du placement est composée du coût du CPG de 800 000 \$ et des intrérêts courus de 6 419 \$.

5. FONDATION DE L'IRAC

La Fondation de l'IRAC est un organisme lié gouverné par un conseil de fiduciaires. Elle est indépendante de l'institut, cependant l'institut lui rend, pour un frais, des services administratifs de base. Les revenus administratifs reçus de la Fondation de l'IRAC pour l'exercice courant totalisent 10 000 \$ (2017 - 10 000 \$).

Toutes les transactions entre l'institut et la Fondation s'effectuent dans le cours normal des opérations et sont évaluées au montant transigé selon l'accord entre les deux parties.

Les avances entre l'institut et la Fondation sont non garanties, sans intérêt et ne sont sujettes à aucune conditions précises de remboursement.

6. BIENS ET ÉQUIPEMENT

La composition des biens et équipement est la suivante:

	<u>2018</u>		<u>2017</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>
Meubles	101 523 \$	99 208 \$	101 163 \$	96 547 \$
Équipement et logiciels	<u>271 363</u>	<u>197 892</u>	<u>238 061</u>	<u>147 643</u>
	372 886	297 100 \$	339 224	244 190 \$
Amortissement cumulé	<u>297 100</u>		<u>244 190</u>	
	<u>75 786 \$</u>		<u>95 034 \$</u>	

INSTITUT ROYAL D'ARCHITECTURE DU CANADA

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

7. REVENUS REPORTÉS

Les revenus reportés sont des revenus reçus durant l'exercice pour des dépenses futures et sont composés de ce qui suit:

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Droits d'adhésion	752 835 \$	458 482 \$
Commandites pour le festival	-	37 500
Subventions	134 358	196 461
Revenus des programmes	<u>383 665</u>	<u>279 248</u>
	<u>1 270 858 \$</u>	<u>971 691 \$</u>

Les variations dans les revenus reportés furent comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Solde - au début de l'exercice	971 691 \$	593 185 \$
Moins: montant constaté en tant que revenus de l'exercice	(829 165)	(582 745)
Plus: montant reçu pour des dépenses futures	<u>1 128 332</u>	<u>961 251</u>
Solde - à la fin de l'exercice	<u>1 270 858 \$</u>	<u>971 691 \$</u>

8. ENGAGEMENTS

L'institut est locataire d'un espace pour un coût annuel de 112 057 \$ selon un bail qui se termine le 30 juin 2020.

L'institut a également conclu des contrats de chambres d'hôtel, de location de salles de conférence et de services de restauration liés à son festival 2019. L'engagement de l'Institut selon les contrats est le suivant :

	<u>Engagement total</u>	Frais d'annulation au <u>31 déc. 2018</u>
2020 - The Westin Harbour Castle	<u>575 445 \$</u>	<u>327 840 \$</u>